

République Française

Département de la Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2023

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
18	14	14 + 3 pouvoirs

Date de convocation
4 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf octobre à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Marcel TEDESCO**, maire.

Présents : **Cathy GREINER, Pascal DURAND, Marie-Claude CARDOT, Christine MEYER, Guillaume ÉTÉVÉ, Gérard GEORGEL, Stéphanie HINDELANG, Sébastien FRESSE, Anne ROZAIRE, Laurent NOISSETTE, Jean-Claude ROMARY, Frédérique SIMONIN, Christian BOURGAUX, Marcel TEDESCO.**

Absents : **Séverine HUSSON.**

Représentés : **Dominique ROUSSEAU à Stéphanie HINDELANG, Anthony GIRAUD à Guillaume ÉTÉVÉ, Valérie JACOB à Pascal DURAND.**

Monsieur Pascal DURAND a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Cadeau de départ en retraite

N° de délibération : 33_2023

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	3	17	0	0	0

Le Maire rappelle le prochain départ en retraite des services communaux :

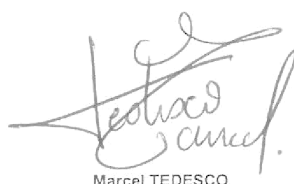
- **Daniel LEMOINE, agent technique principal de 1ère classe** qui a fait valoir ses droits à la retraite officiellement à compter du 1er janvier 2024 mais qui est en congés depuis le 18 septembre 2023.

Comme à son habitude, la municipalité accompagne le départ à la retraite ou la mobilité de ses agents en leur offrant un cadeau pour les remercier de leur travail et de leur dévouement.

La valeur des cadeaux diffère selon les motifs du départ. Pour un départ en retraite, le montant a été fixé par délibération n°31-2010 en date du 2 juin 2010 à 170 € pour 5 ans d'ancienneté et 10 € par année au-delà de 5 ans.

En conséquence, le Maire souhaite que l'assemblée communale sur ces mêmes bases :

- **DONNE SON ACCORD** sur l'achat d'un cadeau d'une valeur de 350 € à l'occasion du départ en retraite de Daniel LEMOINE (pour 23 ans de présence au sein de la commune).
- **L'AUTORISE** à financer ces achats sur le budget général 2023 au compte 6232 « Fête et Cérémonies ».



Marcel TEDESCO

MARCEL TEDESCO
2023.10.10 14:56:12 +0200
Ref:20231010_143801_1-1-O
Signé et enregistré le jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Marcel TEDESCO,
Maire